

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL: ANGLAIS

<u>Soixante-dixième session</u> <u>Reprise de la session virtuelle, 25 août 2020</u>

PROCÉDURES SPÉCIALES RÉGISSANT LA CONDUITE DES SÉANCES VIRTUELLES DE LA SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

La soixante-dixième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique,

- 1. A ADOPTÉ les procédures spéciales régissant la conduite des séances virtuelles de la session du Comité régional, telles qu'elles figurent à l'annexe 1 ; et
- 2. A DÉCIDÉ que lesdites procédures spéciales s'appliquent à la soixante-dixième session du Comité régional de l'Afrique dont une réunion virtuelle s'est tenue le 25 août 2020.